

Compte rendu CSAL « emplois » du 7 avril 2026

Allocation 2026 des emplois à la DDFIP du Calvados

A compter de 2026, il y a une nouvelle méthodologie de décompte des emplois : on parle désormais en ETP (Equivalent Temps Plein)

Pour le Calvados, au 01/01/2026, les effectifs réels de la DDFIP 14 étaient de 761,6 ETP, pour un effectif cible de 785 ETP.

La direction a créé un référentiel indicatif par service. Sachant que pour certains services, une contrainte nationale oblige l'administration à respecter l'objectif ciblé d'effectifs. Le référentiel fait apparaître certains services avec un surnombre d'agents et d'autres en souffrance.

Les services identifiés avec un surnombre d'agents ne feront l'objet d'une mutation d'office, mais le nombre d'agents diminuera avec les départs en retraite.

Sur notre interpellation, l'administration a précisé, en ce qui concerne les postes avec antenne, que le nombre d'agents dévolus à l'antenne ne doit pas être source d'inquiétude car c'est le chiffre global des effectifs qui doit être pris en compte.

Opérations de relocalisations :

3 emplois sont prélevés dans le réseau de SIE pour compléter certains services comme les CCPROS, dont les 4 nouveaux CCPROS qui vont ouvrir (Brive la Gaillarde, le Mans, Parthenay et Pithiviers) et renforcer ceux existants. 6 emplois sont en outre ajoutés au CCPROS de Lisieux

3 postes cadre A sont prévus pour le nouveau PNSR. Ces recrutements seront finalisés courant avril.

Pour le PNSR, le recrutement de l'AFIPA et des inspecteurs est en cours et devrait être terminé fin avril.

Transferts au CGF : 4 ETP en complément prévus

La programmation des entretiens pour les renouvellements des contractuels auront lieu au mois d'avril pour ceux dont le contrat arrive à échéance en 2026.

La notion d'ALD va demeurer malgré la modification du calcul. Ils pourront être déplacés si il y a un surnombre dans le service.

L'alliance **CFDT** - **CFTC** déplore la baisse continue des effectifs en contradiction avec l'augmentation de la charge de travail des uns et des autres. Cette année encore, la dotation budgétaire des emplois mûe par une logique entièrement comptable, ne permettra pas à nos collègues d'assurer leurs missions dans de bonnes conditions. Nous craignons que cet état de fait n'engendre à nouveaux des risques psycho-sociaux pourtant identifiés et connus comme le principal facteur de risque dans les DUERP.

Néanmoins, nous saluons l'effort de communication effectué par l'administration auprès des chefs de service sur le sujet des emplois.

Les élus **CFDT - **CFTC** en CSAL**

Daniel TEXIER (titulaire).
Armelle GOUEZ (suppléante)
Pierre Yves AUROUSSEAU (titulaire)
Bruno LEMAZURIER (suppléant)
Thibault DESCHAMPS (expert)